Une dette à effacer¹

par Roy Hession

...mais soyez bons les uns envers les autres, compatissants, vous pardonnant les uns aux autres comme Dieu aussi, en Christ, vous a pardonné.

Ephésiens 4 v. 32

Ce texte montre que, puisque Dieu nous a pardonné à cause de Christ, nous devons, nous aussi, nous pardonner les uns les autres. Se faire grâce mutuellement est une fantastique facette de la communion fraternelle. Un jour pardonnant, l'autre Jour demandant pardon Personne ne peut prétendre : « j'ai toujours raison et, toi, tu as toujours tort ! » Un jour c'est toi qui as raison, l'autre tu as tort.

Il se peut que vous vous sachiez pardonné par Dieu à cause de Christ, et que vous ne pardonniez pas aux autres. On vous a fait du mal ? On a dit des choses fausses à votre sujet ? Et vous refusez de pardonner! Dans votre entourage, et peut-être même dans votre propre foyer!

Celui qui ne pardonne pas est celui qui souffre le plus.

C'est vous qui serez perdant. Dieu vous dit : « Tu ne peux pas avoir de communion avec Moi si tu ne pardonnes comme je t'ai pardonné ». Vous devenez amer, vous n'avez plus d'amour. Dieu vous a aimé avec vos péchés, et vous ne pourriez aimer les autres à cause de leurs péchés ! Dieu vous a tant pardonné, et vous, vous refusez d'oublier ! Vous tenez vos listes à jour. Vous êtes plein de ressentiments. Du coup les autres en ont à votre égard. Vous critiquez et vous êtes critiqué, vous haïssez et vous êtes haï!

Certains disent que Dieu prend les fautes des hommes trop au sérieux. Pourquoi a-t-II préparé un plan de salut si puissant ? pour nous pardonner ce qui est peu de choses après tout ? C'est seulement lorsqu'on saisit la gravité du péché qu'on saisit ce qu'est le pardon ! Le péché touche Dieu profondément : le péché est un tort que nous Lui faisons personnellement. C'est Lui qui est offense.

C'est ce que David comprit. Quand il commit l'adultère avec Bath-Sheba, son péché n'était pas uniquement contre Bath-Sheba ou contre son mari Urie. « C'est contre Toi, Dieu, que j'ai péché » écrit-il. Quand il réalisa son péché, il comprit le tort qu'il avait fait à Dieu lui-même. Dieu était l'offensé et avait désormais droit à réparation.

C'est ainsi que la Bible parle du péché : comme d'une dette, Quelque chose que vous devez payer, et qui ne l'est pas. Dieu a le droit d'exiger que vous répariez le tort que vous lui avez causé.

Dans la parabole de Matthieu 18, versets 23 à 35, un roi est confronté à un serviteur qui ne peut lui rembourser une dette. Le serviteur promet de régler son dû, mais sa dette est telle qu'il lui est impossible de la régler. 10 000 talents d'argent équivalent à plusieurs millions de francs. Il ne vivra jamais assez longtemps pour tout rembourser. Dieu a un droit, qu'il peut exercer contre nous, pécheurs, puisque nous ne pouvons acquitter la dette de notre péché! Dieu peut nous jeter en prison, image de l'enfer.

Autrefois, en Angleterre, on jetait dans la « prison des débiteurs » ceux qui ne pouvaient payer leurs dettes. Etre en cessation de paiement est terrible. Nous pouvons tenter de nous améliorer, faire des promesses, nous sommes incapables de les tenir. Même si nous y parvenions, cela ne couvrirait pas notre immense découvert envers Dieu!

C'est la position de tout pécheur : même s'il désire payer, il n'en a pas les moyens. Sa situation serait désespérée, s'il n'y avait la grâce de Dieu. L'Eternel a un droit qu'il peut faire valoir contre vous, pour tout ce que vous avez commis, en négligeant ses lois et en suivant vos propres voies. Si vous ne payez pas, vous irez en prison. Il n'y a plus d'espoir. Parfois le Saint-Esprit souligne cette

1

¹ Traduction d'un message donné à la convention des Diablerets, traduite par Jean-Marc Bréchet, adaptation Alain Stamp. © *PUBLIER*.

réalité et vous réalisez combien horrible est votre position devant Dieu. Vous êtes écrasé. Mais le pécheur ne peut jamais être séparé de la grâce de Dieu.

Le roi de la parabole, voyant son serviteur pleurer et implorer, envisage une autre possibilité. Plutôt que de l'envoyer en prison, ou de le laisser travailler péniblement en lui reprenant tout son salaire, il cherche une troisième solution. Conscient du malheur qui frappe cet homme et sa famille, un sentiment exceptionnel a envahi le cœur du roi ; la compassion! « Je sais ce que je vais faire, j'ai la solution, je lui pardonne. » Le pardon. Le roi accepte de renoncer à ce que lui doit son serviteur. Perte sèche: 10 000 talents. Mais le roi consent à les perdre pour que le pauvre homme puisse partir libre.

Quand nous réalisons ce qu'est le péché, alors nous comprenons ce qu'est la repentance. Quand Dieu voit notre état misérable de pécheur, son cœur est touché. Il nous aime et décide d'abandonner ses droits contre nous. La « perte » est pour Lui. Le seul moyen de nous pardonner, c'est d'assumer Lui-même le prix de notre péché.

S'il nous pardonne de mépriser Sa volonté, ce qui est une insulte, c'est qu'il consent à être méprisé. Si Dieu disait : « Je refuse d'être traité ainsi », II ne pourrait nous pardonner. Le Seigneur renonce à ses droits. Il les abandonne, pour nous pardonner ! Pour supporter le « coût » de la remise de notre dette, II a envoyé son Fils dans le monde. Christ qui a été pendu au bois pour payer notre dette. Dieu souffre à notre place afin de nous pardonner.

Vous demandez parfois si facilement à Dieu de vous pardonner. C'est pourtant d'une chose terrible dont il s'agit. Vous dites : « S'il te plaît, Seigneur, abandonne ce droit que tu as contre moi, s'il te plaît, prends cela sur toi ! » II vous répond : « J'ai déjà supporté cette perte, regarde mon Fils sur la croix ! »

Si le pardon est possible, c'est parce que Dieu a déjà, à l'avance, renoncé à ses droits contre le pécheur et qu'il a lui-même souffert tout le préjudice qui résulte du péché. Comprenez-vous mieux ce que signifie le pardon de Dieu ? Si quelqu'un pense encore qu'en faisant quelques efforts les choses peuvent s'arranger, le meilleur qu'il peut produire ne sera jamais suffisant pour rendre à Dieu ce qu'il a perdu à cause du péché de l'homme.

Il n'est pas besoin que vous régliez le préjudice subi par Dieu. Il a déjà été réglé par Jésus. C'est pourquoi Dieu est désormais un Dieu qui pardonne.

Avez-vous déjà reconnu que vous n'êtes pas seulement pécheur, mais que vous êtes en faillite ? Dieu vous répondra : « Tu es libre, gracié ! »

La fin du verset d'Ephésiens 4 est un défi : Parce que nous avons été pardonnés par Dieu, nous devons alors pardonner aux autres.

Nous nous blessons sans cesse les uns les autres, en action, en parole, en pensée. Certaines blessures remontent loin dans le passé. Vous êtes si contents que Dieu vous ait pardonné, mais vous ne voulez pas renoncer à vos droits sur les autres. Quelqu'un vous a fait du tort, vous estimez avoir droit à une réparation, à des excuses ? Tant que vous ne pourrez renoncer à vos droits, vous ne pourrez pas lui pardonner. Le seul moyen pour Dieu de vous pardonner, a été de renoncer à ses droits contre vous et d'en supporter Lui-même le préjudice. Vous aussi, pour pardonner, vous devez renoncer à vos droits, accepter d'en assumer le coût.

Si, en lisant ces lignes, vous pensez que vous n'avez pas pardonné à quelqu'un, Jésus vous invite : « Libère » cette personne, j'ai remis ta dette. Maintenant va et « Libère-la » aussi. Dis-lui que tu lui as pardonné. Vous connaîtrez vous-même la joie du pardon, lorsque vous aurez pardonné aux autres.

R.H.